

Cheikh Ahmadou Bamba Khadimou Rassouli

Plan :

Introduction

I) Biographie de Cheikh Ahmadou Bamba

II) Cheikh Ahmadou Bamba et les colons

III) Le Magal de Touba

Conclusion

Présenté par :

Serigne Fallou Diouf

Sources : documents et livres

Collège Moderne Troisième Millénaire

Introduction

La résistance culturelle s'est l'opposition à la politique d'assimilation et d'acculturation des puissances coloniales. Au Sénégal cette forme de résistance s'est organisée dans les confréries avec les chefs religieux. Les confréries ont mené des activités complémentaires au Sénégal parmi lesquelles on peut citer la MOURIDIYA qui s'est implantée dans les campagnes : ceci est l'œuvre de Cheikh Ahmadou Bamba.

1) Biographie de Cheikh Ahmadou Bamba

CHEIKH AHMADOU BAMBA KHADIMOU RASSOUL naquit en 1853 à MBACKE - BAOL, fondation scolastique de son arrière grand - père MAME MAHARAM MBACKE, créée en 1780. Fils de MOUHAMAD MBACKE (MAME MOR ANTA SALLY) et de MARIAMA BOUSSO (DIARRIATOU-LAHI). Il passa sa tendre jeunesse à KOUR -MBACKE, village situé à 20 km à l'ouest de MBACKE . Il fut initié au CORAN par son oncle germain MOUHAMED BOUSSO (SERIGNE MBOUSSOBE) . Puis fut confié à son grand oncle installé au DJOLOF, TAFSIR NDOUMBE MBACKE. Peu de temps avant qu'il ne termine le CORAN , disparut son maître . Ainsi c'est auprès de son auguste père qu'il termina le LIVRE SAINT.



En 1863 les troupes musulmanes du RIP sous la houlette de L'ALMAMY MALICK BA (MABA DIAKHOU) , firent des expéditions punitives dans le BAOL . Au retour L'ALMAMY fit la proposition à MAME MOR ANTA SALLY de venir s'installer au RIP. Il accepta, et c'est ainsi qu'il fonda POROKHANE à quatre milles à l'ouest de la capitale du royaume musulman. Mais déjà le CHEIKH avait choisit sa voie ; cette voie qui devait le mener à la foi parfaite - DJHADOU NAFSI (GUERRE SAINTE CONTRE L'AME) où DJIHADOUL AKBAR (LA GRANDE GUERRE) . Cette voie qui devait aussi le mener à TOUBA LA SAINTE.

En 1866 disparut sa mère à POROKHANE où elle fut enterrée. En 1870 après la disparition de MABA à SOMB. Le commandant en chef des troupes du RIP LAT DIOR DIOP le DAMEL DU CAYOR qui en conflit avec les FRANÇAIS avait trouvé l'asile auprès du souverain musulman , en 1864. Après la mort de ce dernier , il décida de rentrer au CAYOR. C'est ainsi que MAME MOR ANTA SALLY qui s'était lié d'amitié avec le DAMEL devenu un fervent musulman ; accepta l'invite de ce dernier de devenir son futur CADI dans le cadre de son projet D'ISLAMISATION DU CAYOR. MAME MOR ANTA s'installera à

PATAR . Son fils prodigieux ne le rejoignit qu'après avoir terminé ses études auprès de son oncle SAMBA TOUCOULEUR KA. En 1880, il parvint à convaincre son père à démissionner de ses fonctions de CADI ; en lui citant le verset du CORAN dans lequel il est signifié que :

- " **LE JUGE, FUT IL LE PLUS JUSTE AURA DES COMPTES A RENDRE A DIEU** ".
MAME MOR ANTA SALLY démissionna et fonda le village de MBACKE CAYOR. IL quitta ce bas monde en 1882 et fut enterré à DEKHELE, situé à 7km de MBACKE CAYOR.

Après les oraisons funèbres le maître de cérémonies MOUHAMAD SYLL lui dit en substance :

- AHMADOU , nous vous présentons nos condoléances . aussi nous demandons de vous joindre à nous pour aller présenter au DAMEL(Roi) LAT - DIOR nos condoléances, car votre défunt père était son ami. Aussi, nous profiterons de l'occasion pour lui demander de vous prendre dans sa cour, en qualité de conseiller car, nous sommes tous conscients que vous en avez la peine dimension malgré votre jeune âge.

Le CHEIKH, lui répondit en ces termes :Je vous remercie pour les condoléances que ,vous avez bien voulu me présenter. A mon tour, je vous présente les miennes ; car le défunt était votre ami de longue date. Je vous remercie également d'avoir pensé à mon avenir. Seulement, j'ai honte que les ANGES me voient, entrain de solliciter les faveurs d'un souverain autre que DIEU.IL ajouta à son propos :D'ailleurs comment vais-je confier mon sort à quelqu'un, qui n'est pas en mesure de régler son propre sort. Et il continua en leur disant : Qu'un MARABOUT (Celui qui enseigne le Coran) qui sollicite les grâces d'un ROI autre que DIEU est comparable à une mouche qui se pose sur des déchets pour y tirer sa substance. Ces propos firent sensation. Beaucoup d'entre eux le prirent pour un aliéné. En effet, ils ne pouvaient comprendre ; que quelqu'un et surtout un jeune d'une trentaine d'années ; à la porte de la vie, puisse laisser passer une telle occasion pour se faire une situation aussi enviable.

A partir de cette période. CHEIKH AHMAD affectionna les promenades solitaires dans les plaines de MBACKE -CAYOR ; il multiplia les retraites mystiques.

Bientôt, l'atmosphère de MBACKE-CAYOR, situé au cœur du GUET en plein ébullition guerrière ne permettait plus son maintien dans cette zone. Ainsi, juste après l'acte d'allégeance de MAME CHEIKH IBRAHIMA FALL-quarantième TALIBE.





II^o) Cheikh Ahmadou Bamba et les colons

IL entreprit la création de MBACKE- BARRI dans le DJOLLOF 50km au nord de TOUBA . En AVRIL 1895. Dès son installation, le prince SAMBA LAOBE PENDA NDIAYE installé par les Français suite à l'exil d'ALBOURY son demi frère. Manifesta des velléités d'hostilités vite estompées. Le processus du conflit entre l'administration coloniale et le CHEIKH DES MOURIDES allait être déclenché quand, le résidant de la France à YAN-YAN FARA BIRAM LO pour régler ses comptes à SAMBA LAOBE déroba son cachet en réparation à SAINT-LOUIS pour l'apposer sur un document rédigé sous forme d'accord militaire entre le " BOURBA " et le CHEIKH.

Automatiquement les Français qui pendant près de trois siècles avaient patiemment entrepris la colonisation et qui à cette époque précise avaient fini d'anéantir toutes tentatives de résistances armées ; ne voulurent prendre aucun risque. En effet , ils convoquèrent tous les MARABOUTS qui échappaient à leur contrôle. Ils furent ainsi répertoriés au SENEGAL et en MAURITANIE. Ainsi, le CHEIKH fut convoqué sans tarder. N'ayant pas reçu d'ordre de DIEU, il envoya son frère THIerno IBRA FATHY MBACKE, à SAINT -LOUIS auprès du GOUVERNEUR pour savoir l'objet de la convocation. L'autorité coloniale qui déjà avait envoyé plusieurs convocations qui par le fait du même RESIDANT de la France en l'occurrence FARA BIRAM LO ; furent détournées sciemment pour soulever le courroux des Français et les pousser à lever leurs troupes contre le GUIDE DES MOURIDES.

THIerno, devant cette situation confuse put néanmoins obtenir un délais pour éviter des hostilités inutiles dans la mesure où lui était convaincu que son maître n'avait rien à se reprocher. Les Français lui donnèrent un ultimatum. Malgré les tentatives rocambolesques du RESIDANT de faire perdre MAME THIerno. Ce dernier parvint à son FRERE ET MAITRE au petit matin à MBACKE- BARRY. Ce fut le 10 AOUT 1895. LE CHEIKH avant que ne parle MAME THIerno lui fit savoir qu'au moment où il discutait avec les Français ; lui AHMADOU BAMBA entendait même ce que se disaient les fourmis, à leurs pieds.

LE CHEIKH accompagné de trois TALIBES : MAME CHEIKH IBRA FALL SERIGNE MBAYE GUEYE SERIGNE MAMOUR FALL rencontra la colonne vers 14 heures sur la colline de DJEWOL dans le nord NDIAMBOUR. Avant de parler au commandant furieux et mal intentionné. IL se détourna pour réciter 50 BASMALA. Et aussitôt l'officier se calma. Celui qui avait manifesté un empressement sans commune mesure ; accepta de passer la nuit à DJEWOL. Le lendemain, 11 AOUT ils partirent pour COKI. Ils restèrent à COKI jusque tard dans la nuit pour regagner LOUGA à l'aube ; qu'ils quittèrent à bord du train. A SAINT- LOUIS le GOUVERNEUR MOUTTET voulu lui faire ratifier un document du genre : **" JE SOUSSIGNE MARABOUT TEL----- DE LA CONFRERIE TELLE----- NE RECONNAIT AUCUNE AUTORITE EN DEHORS DE L'AUTORITE COLONIALE FRANÇAISE. SIGNE MARABOUT TEL-----.**



Ce que rejeta ferment le CHEIKH des MOURIDES QUI NE RECONNAISSAIT AUCUNE AUTORITE EN DE L'AUTORITE DIVINE. Comme l'on se rappelle il le signifia aux dignitaires du CAYOR qui lui demandèrent de solliciter les faveurs du DAMEL à l'occasion des funérailles de son père C'était en 1882 : Suffisant comme exemple pour montrer que le CHEIKHOUL KHADIM sa vie durant il a toujours été à cheval sur ses principes. Le conseil privé, fut mobiliser pendant près d'un mois pour statuer sur son cas. Trois solutions furent proposées :

- * EXCUTER AHMADOU BAMBA
- * LE METTRE EN RESIDENCE A SAINT - LOUIS
- * L'EXILER DANS UN ENDROIT OÙ IL N'AVAIT AUCUNE CHANCE DE SURVIE.

Telles furent les tendances, qui se dégagèrent, de la réunion du conseil privé colonial. L'exécution fut d'emblée écartée pour la bonne et simple raison que les autorités coloniales ; conscients du statut du martyr dans L'ISLAM ne voulurent donner au CHEIKH le moyen de faire triompher ses idéaux dans le " ici et le maintenant " . Quant à la seconde proposition, elle fut écartée car elle aurait été le meilleur moyen de faire au CHEIKH de la propagande gratuite et à bon marché dans leurs propres murs . Sans compter les risques de se faire envahir par les TALIBES du CHEIKH dont l'ardeur et le dévouement envers leur guide était indescriptible.

Enfin ils optèrent pour l'exil en misant sur les paramètres climatiques pour l'avoir à l'usure.

Le 21 septembre 1895, après avoir subit des conditions de détentions des plus draconiennes à l'actuel camp DIAL- DIOP. Il fut embarqué dans le bateau " VILLE DE PERNAMBOUC "

Sept années durant il fut pratiquement livré à la nature dans des endroits inhabités à la merci des bêtes sauvages ; des intempéries des saisons dans cette partie de l'AFRIQUE équatoriale celle de la forêt dense où il pleut presque toute l'année, pour un homme de la savane sans abris ni nourriture. Il apparaît clairement que l'objectif visé était sa suppression pure et simple sans trop se compromettre afin de pouvoir justifier sa mort face à L'HISTOIRE sans coup férir.

Comme le dit si subtilement un adage bien de chez nous : " laibaune, lipaune, amone na-fi amatou- fi " .

Mais c'était sans compter sur les dons prodigieux à la dimension de ceux donnés aux prophètes auxquels bénéficiait le SERVITEUR DU PROPHETE MOUHAMAD P-S-L de la part DU PUISSANT DONNATEUR. Il fut comme un poisson dans l'eau. Tous les traquenards échouèrent à leurs grandes surprises.

Au début de la huitième année le MISERICORDIEUX mit un terme à l'exil. Les colons consentirent à le ramener au SENEGAL sans qu'il n'ait rien demandé. C'est justement cela qui est extraordinaire

Le CHEIKHOUL KHADIM débarqua à DAKAR le 11 novembre 1902 accueilli par des milliers de SENEGALAIS étonnés du retour de cet homme qui n'a jamais renoncé à ses principes et qui en rentrant dans son pays sans se compromettre en aucun moment triomphait à coup sûr de ses ennemis de tous bords.




Le MOURIDISME était en plein rayonnement de partout, à pieds, à dos d'animal de partout les foules convergeaient vers le SAUVEUR. Au point de susciter la méfiance des colons et surtout la jalousie d'une aristocratie locale en perte de vitesse doublement frustrée : par leur pouvoir qu'ils avaient perdu du fait de l'occupation coloniale ; ne se contentant plus, que d'hypothétiques postes de chefs de cantons. Mais aussi par le fait de ce MARABOUT qui venait leur ravir la vedette, chose à laquelle ils tenaient. MBAKHANE DIOP le fils du valeureux DAMEL LAT DIOR tombé à DEKHELE les armes, à la main. Formé à l'école des fils de chefs ; chef du canton du BAOL montra une hostilité sans commune mesure à l'endroit du SERVITEUR DU PROPHETE P- S -L. En effet il s'obstina à écrire des lettres au gouverneur de SAINT - LOUIS accusant l'apôtre de la guerre sainte contre L'âme ; ce pacifiste confirmé de détenir des armes en grandes quantités dans sa demeure de DAROU MARNANE dans l'objectif de déclencher une guerre sainte aux colons.

Ainsi malgré la vérification sur insistance du BOUR SINE COUMBA NDOFFENE qui montra la fausseté scandaleuse des allégations du chef TIEDDO (Non musulman) les FRANÇAIS décidèrent d'envoyer le CHEIKH en Mauritanie sur la demande de CHEIKH SIDIA BABA de la tribu des BANI - DEYMAN.

En réalité TINDOUF était une colonie de déportation pour les MARABOUTS NEGRO- AFRICAINS récalcitrants ; dans l'optique d'atténuer leur ardeur au contact avec cette élite que constituaient les WALA- DEYMAN dans tous les domaines ésotériques. Le CHEIKH passa cinq années parmi cette tribu. N'empêche, ses disciples de plus en plus nombreux convergeaient de toutes parts vers leur MARABOUT ; bravant toutes sortes de difficultés.

Au bout de leurs efforts malintentionnés sans l'ombre d'un succès - au contraire car le CHEIKH SIDIA à travers sa considération déférente envers le GUIDE DES MOURIDES, matérialisée par les nombreux poèmes élogieux était presque un disciple du CHEIKH.- Ainsi, au mois de mai 1907 il rentra au SENEGAL auréolé de prestige. Les FRANÇAIS



persistèrent à le garder en résidence surveillée à THIEYENE, dans le DJIOLOF un endroit quasi désertique et enclavé.

Le CHEIKH AHMAD, restera pendant 16 ans dans cette ville en résidence surveillée ceci malgré les marques d'estimes des colons .Il fit construire la mosquée de N'DIAREME en 1925.

Il vécut ainsi jusqu' à son rappel à Dieu le 29 juillet 1927.Dans son testament il demanda à ses héritiers d'édifier la GRANDIOSE MOSQUEE DE TOUBA. Avant sa disparition il écrit une lettre à son fils aîné SERIGNE MODOU MOUSTAPHA MBACKE et lui demande de l'enterrer à TOUBA LA SAINTE. Ce dernier s'acquittera avec brio de cette tache bien délicate aidé par son frère Cheikh Mouhammadou Bachir MBACKE.

III) Le Magal de Touba

En 1925, à Ndiarème, le Cheikh Ahmadou Bamba déclara que SON SEIGNEUR - Sub'haanahu wa Tahanlaa - lui a donné d'immenses bienfaits à tel point que sa seule et souveraine gratitude ne le couvre plus, et qu'il fait appel à tous ceux qui partagent son bonheur à se joindre à lui dans son action de grâce.

C'est ainsi que Cheikh Ahmadou Bamba entreprit d'appeler toute la communauté musulmane pour rendre Grâce à ALLAH devant tant de mansuétude.

Ensuite il recommande de le célébrer comme l'aïd-el-Kébir. Il continue en ces termes « Je n'affirme pas que le Magal est meilleur que la Tabaski, mais il l'est pour vous (les Mourides) assurément. Certes, la notion de temps se dissipera dans la grandeur du Paradis, mais Dieu le Créateur, l'Omnipotence Qui embrasse tout par Sa science, saura Lui la périodicité de ce jour ; chaque fois que viendra ce jour du 18 Sa-far, Dieu fera pour moi et pour tous ceux qui magnifient ce jour des bienfaits si grandioses que les gens du Paradis s'en rendront compte, quoique inouïe que soit la vie paradisiaque.». Aussi : « que celui qui à deux moutons, sacrifie l'un à la tabaski, et garde l'autre pour mon jour » ; quant à celui qui a un seul monton qu'il le garde pour le Magal continua-t-il.

À la suite de ces propos, certains disciples se mirent à parler de tabaskiwaat. Et lorsque, le Cheikh en fût informé, il ordonna qu'on l'appelle Magal , afin de marquer la différence avec la tabaski ; mais aussi sans doute pour ne pas permettre à certains détracteurs de profiter de cette mal-interprétation.

C'est ainsi que le 18 Safar fût marqué jour du Magal, dont le sens se résume à travers trois symboles : Action de grâce, Réjouissance, Culte.

C'est en 1946 que Cheikh Mouhammadou Falilou Mbacké qui a initié la célébration du Grand Magal de Touba telle que nous la connaissons aujourd'hui. Il a demandé aux talibés de se rendre à Touba pour célébrer ensemble ce jour.

...À l'origine, chaque talibé célébrait le Magal là où il se trouvait, pour vu d'être conforme aux recommandations du Cheikh. Avec le temps, le deuxième calife, Cheikh Muhamad al-Fadel, a eu l'idée de rassembler tous les mourides à Touba. L'acte s'inscrit dans le cadre du raffermissement de la cohésion de la communauté. Il y avait ainsi des objectifs spirituels, mais aussi des objectifs sociaux (rencontre, échanges, etc.) et économiques dans la mesure où des ruraux venus avec leur production peuvent les écouler facilement avec l'arrivée de citadins. Un courant d'échanges se crée ainsi entre les deux groupes. Tout cela n'était pas absent de l'es- prit de celui qui a donné cette forme au Magal... Le deuxième calife a estimé qu'il était très profitable à la communauté de rassembler tout le monde à Touba pour célébrer le Magal.

A decorative border of palm trees surrounds the page. The palm trees are green with brown trunks and are arranged in a repeating pattern along the top, bottom, and sides of the page.

Conclusion

Cheikh Ahmadou Bamba fut l'un des figures les plus importantes de l'islam de la région en qualité de fondateur de la confrérie des Mourides. Il marqua l'histoire de son pays de par sa résistance pacifique face à la colonisation. La résistance culturelle a atteint ses objectifs car le Sénégal est composé aujourd'hui à 95% de musulmans le plus souvent affiliés à des confréries.

Histoire